

# Le contrat de rivière Lesse

## Le courrier de la Lesse de février 2012—N°35

### Action 723 : communiquer au CR Lesse les travaux réalisés par les STP Namur Voirie, Cours d'eau et Environnement

Afin d'éviter les inondations récurrentes à Beauraing, une vanne totalement mécanique a été installée sur le ruisseau du Moulin. Ainsi en cas de crue, la totalité de l'eau peut être envoyée vers le Biran et éviter les débordements du ruisseau du Moulin, canalisé dans des sections étroites lors de son passage dans les quartiers urbanisés.



La gestion de cette vanne est prise en charge par l'administration communale, en partenariat avec le Service Technique provincial de Namur—

cellule cours d'eau. La chambre de visite sur le ruisseau du Moulin a également été agrandie.

### Collecte de produits phytopharmaceutiques

21 % des usages de produits phytopharmaceutiques en Wallonie sont consacrés aux domaines privés (Tableau de bord de l'environnement wallon, 2010). Les particuliers, bien qu'utilisateurs ponctuels sont, de par leur nombre, de grands consommateurs de produits phytopharmaceutiques à l'échelle nationale.

Au vu de la nouvelle législation fédérale impliquant la scission des agréments en produits à usage professionnel et en produits à usage non-professionnel (jardinier amateur) en août 2012, le Comité régional PHYTO (www.crphyto.be) réalise, durant le mois de mars 2012, une campagne de déstockage des produits phytopharmaceutiques conservés chez les particuliers. En effet, ces produits datent parfois de bien des années et ne sont plus agréés ou leurs qualités physico-chimiques sont altérées. Il est primordial d'agir ensemble pour limiter leur impact sur la population et l'environnement.

C'est pourquoi, nous vous invitons à vous rendre dans votre parc à conteneurs en mars 2012 pour un grand nettoyage de votre armoire phyto!



### Saviez-vous que...

Les canalisations et les compteurs sont particulièrement sensibles au gel. Une certaine vigilance s'impose pour éviter tout désagrément. En effet, toute fuite d'eau consécutive au gel des installations entraîne une surconsommation qui a un impact considérable sur la facture d'eau.

Rappel : le compteur est sous la responsabilité de celui qui en a l'usage et le coût de remplacement est à sa seule charge. Aussi est-il bon de protéger ses installations :

- si le compteur est dans la cave ou le garage, il est important de l'isoler et si possible, de maintenir la température de la pièce au-dessus de 0°C. Les courants d'air froid (joints de porte) sont à éviter.
- Si le compteur est à l'extérieur, calfeutrer l'intérieur du coffrage avec des matériaux isolants et entourer les tuyaux d'une gaine isolante
- En cas d'absence prolongée, couper l'arrivée d'eau et vider les tuyauteries avec un robinet purgeur.

Source : [www.aquawal.be](http://www.aquawal.be) (infos : [info@aquawal.be](mailto:info@aquawal.be))

### La Lesse respirera mieux

Deux nouvelles stations d'épuration ont vu le jour sur le sous-bassin : une à Belvaux et une à Paliseul.



STEP de Belvaux

A Belvaux, la station (300 EH) étant située dans un endroit d'une qualité environnementale exceptionnelle, l'INASEP a opté pour une station à biodisques tout à fait intégrée au paysage et qui ne demandait aucun bâtiment technique. Des haies doivent encore être plantées pour masquer la clôture.

A Paliseul, l'AIVE a réalisé une station de 2.000 EH qui devrait entrer en fonction et être inaugurée très prochainement.



STEP de Paliseul

### Agenda

**Les jeudi 9 et vendredi 10 février :** Salon des mandataires. De 9h à 18h au WEX à Marche-en-Famenne.

**Le mercredi 29 février :** Quatrièmes Assises de l'Eau organisées par Aquawal sur le thème « L'utilisation des ressources alternatives en eau par les ménages : aspects environnementaux, sanitaires, techniques et socio-économiques ». De 8h30 à 13h à l'Acinapolis à Jambes. Infos et inscriptions : [www.aquawal.be/fr/les-assises-de-l-eau/index.html](http://www.aquawal.be/fr/les-assises-de-l-eau/index.html)

Contrat de rivière Lesse, ASBL

Rue de Dewoin, 48

5580 Rochefort



Tél. : 084-222 665

[crlesse@skynet.be](mailto:crlesse@skynet.be)

[www.contratderivierelesse.net](http://www.contratderivierelesse.net)